

## Séance du 10 avril 2001

L'an deux mil un le dix Avril , le Conseil Municipal de **GUERLESQUIN**, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul **UGUEN**, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ 1er Adjoint , M. Daniel FUSTEC 2ème Adjoint , M. André RIOU 3ème Adjoint , Mme Martine JAOUEN 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF 5ème Adjoint , M. Rémy LE MEUR, M. Pierre LE DILAVREC, M. Gérard SIMONET, M. Arsène INIZAN, , M. Michel LE ROY, M. Jean CORVEZ, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN. M. Yvon FOLLOROU ,M. Jacques TILLY ,

Absents : Mme Sylvie LE JAN, M. Romain QUERE, Mme Louise LE ROUX,

Procurations : Mme Sylvie LE JAN à Mme Martine JAOUEN , M. Romain QUERE à M. Pierre LE DILAVREC , Mme Louise LE ROUX à M. Daniel FUSTEC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 Avril 2001

Date de Publication : 11 Avril 2001

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

<b>Objet</b> : Paiement d'honoraires d'avocat
---

Le Maire expose au Conseil que dans le cadre du dossier du contentieux T.V.A Zone de Kerhuel, il y a lieu de délibérer sur le paiement de la facture présentée par la S.C.P.A BONDIGUEL-POIRRIER-JOUAN, KERLOCH, MOMOT. Le Montant des honoraires présentés est de 20 000 Frs H.T, Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à en effectuer le Paiement. Accord unanime du Conseil.